



## Frédéric Soubeyran

Portage, Appui, Structuration des Actions et Projets Associatifs et Solidaires

Avec la participation de



### Robin des Bio Formaliser le Projet et calibrer l'étude de faisabilité Rapport d'accompagnement

#### Annexe 4 : Projet associatif

*Mission pilotée sous l'égide du CBE et de la MDE LLHA*

*Avec le soutien du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, du Conseil Régional Nord Pas de Calais, du Conseil Général du Nord et de Lille Métropole.*



Statut britannique « self employed »

N° NIN : SK 61 08 70 C

44 Beverley Road, Maidstone ME16 9JP, GB

[pasapas@fredericsoubeyran.eu](mailto:pasapas@fredericsoubeyran.eu) 06 76 01 37 11

# PROJET ASSOCIATIF DE ROBIN DES BIO

## 1. le Flambeau (à retravailler pour alléger ce texte)

Porter une Boutique (= un lieu où les adhérents peuvent consommer des produits bio ++ en cohérence avec leurs valeurs) accessible au plus grand nombre, qui porte une action responsable sur son empreinte locale et qui promeut un modèle original de moyenne distribution de produits Bio++.

## 2. Les grands axes d'actions

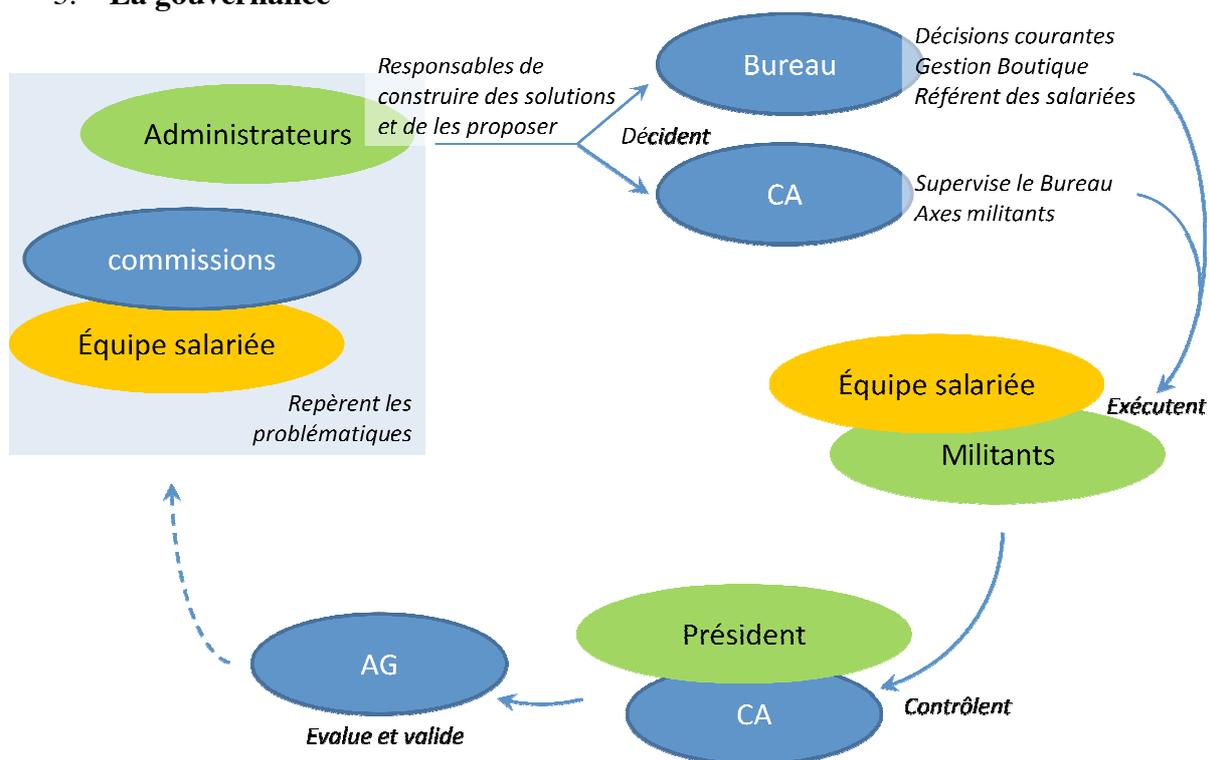
Pôle « Coopérative »

- Un lieu où des particuliers peuvent acheter des produits bio ++ en cohérence avec leurs valeurs
- Un lieu où les producteurs locaux peuvent diffuser leurs produits

Pôle « Développement local »

- Un soutien à l'installation de nouveaux producteurs, proposé à ces producteurs et aux collectivités
- Un appui à l'installation de nouveaux lieux proposé à des groupes de consommateurs et à des collectivités

## 3. La gouvernance



## 4. Le territoire

Les adhérents (acheteurs et/ou militants) viennent du Grand Lille

L'action de développement (soutien aux agriculteurs, appui au développement d'autres points de distribution) se situe à l'échelle de l'Eurorégion (NPC - Wallonie - Kent).

## Pour mieux comprendre l'association (Communication / Aide à la décision)

### 1. Le contexte

En 1974, l'idée, et surtout le maintien dans le temps, d'un lieu d'achat-vente de produits Bio était d'une indéniable créativité. La logique initiale de coopérative marque encore l'association, notamment dans la dimension d'autonomie financière du projet.

Aujourd'hui, face à la diversité de l'offre bio, cette seule idée de consommation de produits bio ne suffit plus à caractériser la spécificité de l'association sur le territoire.

D'où la nécessaire double action de :

- amélioration du fonctionnement pratique de la boutique (organisation du bénévolat, du salariat, des conditions de stockage et d'achat).
- Réponse à la demande induite de différents acteurs (autres groupes, collectivités, producteurs, les militants...) de diffuser son modèle original de moyenne distribution.

### 2. la personnalité associative

Nota : Par « adhérent », on parle ici des véritables porteurs du projet associatif que sont les « militants de l'écologie au quotidien ». On souligne que la boutique est aussi utilisée par des personnes qui par choix ou manque de disponibilité n'utilisent que la fonction marchande de Robin des Bio. S'ils sont juridiquement des adhérents, ils sont de simples utilisateurs du projet (et non des porteurs).

#### Les ressorts du travail collectif

*Valeurs communes qui permettent aux adhérents (autres que simples consommateurs) de se rencontrer (= pourquoi on arrive à pas se taper dessus)*

- les adhérents sont investis dans des associations / certaine conscience de la citoyenneté.
- « je ne fais pas que me servir, je dois y participer »
- Militant de la consommation responsable
- Je suis radical dans la posture bio ou je suis content de fréquenter des radicaux bio.
- La bio, ce n'est pas que pour ma santé mais un acte aux conséquences globales (tel que défini dans les principes de Développement Durable – avant que le terme ne soit galvaudé).

#### Les motivations

*Ce qui a amené (et permis) aux membres de bâtir un projet commun*

- Je veux acheter des produits dans une offre qui corresponde à mes envies
- Je veux une offre globale (pas QUE des légumes) et je peux intervenir pour la faire modifier.
- Je veux participer concrètement au développement de mon « territoire »
- Volonté de bâtir une « structure autonome » (au sens auto-suffisante surtout financière)
- Je peux être co-responsable de l'outil de gestion.

#### Les objectifs

*Quels sont les objectifs que se sont fixés ensemble les adhérents*

- Animer un lieu d'achat convivial et fonctionnel de produits Bio++, notamment locaux
- Soutenir l'installation de producteurs bio locaux (de l'Eurométropole)
- Diffuser ce modèle original et notamment en appuyant la création de nouveaux lieux similaires

### 3. les principes (état d'esprit / valeurs) d'actions

*Un jeu de questions pour savoir si un projet d'action est "dans l'esprit" ou non ?  
Ce qui permet de gérer l'opportunisme en gardant une "ligne".*

- Est-ce que l'action permet d'élargir la gamme de nos produits (quantitativement ou qualitativement) ?
- Est-ce que l'action permet d'offrir des conditions de travail correctes à nos salariés (me rend fier d'être employeur) ?
- Est-ce que le projet est opérationnel à notre échelle de bénévolat (le coup de main ou le militant) ?
- Est-ce que, sans transiger sur la qualité (bio et éthique) des produits, l'action permet l'accès à nos produits pour de nouveaux acheteurs (notamment en difficulté financière) ?
- L'action favorise-t-elle les liens locaux (sur le Grand Lille, Eurométropole) ?
- L'action permet-elle de conforter l'activité commerciale sans tomber dans les travers du « commerce capitaliste » ?
- L'action renforce-t-elle notre modèle de moyenne distribution ? Tend-t-elle à le promouvoir ?
- Crée-t-elle des liens avec d'autres structures dans la chaîne de production (producteurs, transformateurs, autres distributeurs...) ?

*Si ce projet ne répond pas de manière satisfaisante aux questions précédentes, quel est l'argumentaire qui pourrait justifier néanmoins l'investissement de Robin des Bio (cohérence avec les valeurs, pragmatisme économique, réponse à une demande ponctuelle d'un partenaire,...) ?*

## Lexique / précisions

### # Le Bio ++ vu par Robin des Bio

Le Bio++ est une démarche plus qu'un cahier des charges : il y a toujours mieux (moins pire ?) à faire.

Pour Robin des Bio, la définition de Bio++, inclut des notions de qualité de produits, de soutien aux producteurs, de localisation et de saisonnalité des produits...

Il pourra être pertinent de redéfinir cette notion régulièrement, par rapport à des labels ou des démarches existantes (à chaque AG par exemple ?).

Par exemple, aujourd'hui, l'objectif de proposer des produits à minima label européen et si possible Nature et Progrès est plutôt la tendance.

**On souligne qu'il y aurait intérêt à trouver une terminologie plus spécifique / séduisante / parlante que « Bio++ ».**

### # Notion de Prix bas et d'accès au plus grand nombre

Pour Robin des Bio, l'engagement proposé à ses acheteurs est à double niveau :

- Le produit GARANTIE une qualité (au sens production Bio du terme) + un impact responsable (au sens Développement Durable du terme).
- le produit respectant ce cahier des charges (y compris les conditions salariales) est ENSUITE vendu au moins cher possible (on parie sur le modèle économique original de moyenne distribution pour y arriver).

On souligne néanmoins qu'il n'est pas prioritaire pour l'association (bien qu'elle ne se l'interdise pas) de porter des actions spécifiques en direction de publics pauvres qui n'ont pas accès à ces produits, même aux prix évoqués.